



HAL
open science

L'enseignement/ apprentissage des déterminants en français langue première

Marie-Laure Elalouf

► **To cite this version:**

Marie-Laure Elalouf. L'enseignement/ apprentissage des déterminants en français langue première. Le groupe nominal et la construction de la référence, approches linguistiques et didactiques, 2009. halshs-03915722

HAL Id: halshs-03915722

<https://shs.hal.science/halshs-03915722>

Submitted on 29 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Marie-Laure Elalouf,
Université de Cergy-Pontoise,
UMR 7114, MODYCO

L'enseignement/ apprentissage des déterminants en français langue première

Le terme *déterminant* s'est bien implanté dans la terminologie scolaire pour regrouper les mots grammaticaux qui précèdent le nom et contribuent à la délimitation du référent. Pour autant, son introduction n'a changé que peu de choses aux définitions et exercices proposés dans les grammaires scolaires. Les enseignants restent démunis pour repérer et analyser les difficultés des élèves, tant dans l'emploi que dans la compréhension des déterminants, et pour proposer des dispositifs adaptés.

C'est ce paradoxe d'une innovation terminologique sans réels effets didactiques qui est étudié ici. Nous établirons ce constat à partir de différentes enquêtes auprès d'élèves, d'étudiants en formation et d'enseignants en exercice. Pour expliquer à la fois la fortune du terme *déterminant* et les malentendus entourant la notion de détermination, nous étudierons comment s'est effectuée l'introduction du terme *déterminant* dans la grammaire scolaire, en français langue première. L'étude des nomenclatures, programmes et manuels du XX^e siècle fera apparaître une hésitation entre une définition sémantique de la détermination qui inclut le complément de détermination et une redéfinition syntaxique qui l'exclut. Nous montrerons enfin que l'élève qui apprend d'autres langues se trouve ainsi confronté à nombre de difficultés et nous présenterons les alternatives qui ont été recherchées dans l'entrée *déterminant* du glossaire Comenius.

1. Les enquêtes

Nous avons procédé à trois recueils d'informations complémentaires. Un premier questionnaire, en direction d'étudiants se destinant au professorat des écoles, issu de différentes licences, portait sur leurs connaissances grammaticales et sur les procédures et raisonnements mis en œuvre pour les établir. Une enquête auprès d'enseignants de collège et de lycée en exercice était centrée sur les difficultés des élèves dans l'emploi et l'interprétation des déterminants. Les résultats en ont été confrontés à différents corpus d'écrits scolaires, illustrant ces difficultés.

1. 1. L'enquête auprès des futurs professeurs des écoles

Après avoir lu cet extrait de Norbert Casteret, les futurs professeurs des écoles ont répondu à quatre questions.

Des ossements gigantesques

Pline raconte que, lors d'un tremblement de terre, une montagne s'étant ouverte, on trouva le corps du géant Orion, haut de quarante coudées (vingt mètres). Hérodote avait mentionné de son temps que le corps d'Oreste, exhumé par l'oracle, mesurait sept coudées. Plutarque, plus généreux, attribuait soixante coudées au corps d'Antée, retrouvé par Sertorius en Mauritanie. Il est à peine besoin de préciser que les restes de ces prétendus géants n'étaient que des ossements de mastodontes et autres animaux fossiles que les naturalistes de l'époque attribuaient à des squelettes humains de taille gigantesque.

Norbert CASTERET, *Au fond des Gouffres*. (Perrin,, édit.)

- a) Relevez les déterminants et classez-les.
- b) Indiquez comment vous avez procédé ?
- c) Relevez les cas où le nom n'est pas précédé d'un déterminant.
- d) Comment l'expliquez-vous ?

La première question n'a pas soulevé de difficulté : les relevés sont quasi exhaustifs et les sous-classes traditionnelles de déterminants sont convoquées. Une erreur récurrente est toutefois à noter, l'appellation de *partitif* pour des suites telles que : *les naturalistes de l'époque, des squelettes humains de taille gigantesque*. Les étudiants relèvent la forme *de* ; ils y associent un terme sémantique, *partitif*, sans prendre en considération la valeur du morphème dans le groupe nominal. L'enseignement grammatical semble avoir développé chez eux des réflexes – associer à une forme une valeur et une seule – plus que des moyens de raisonner sur la langue, comme le montre l'examen des réponses aux questions suivantes.

Interrogés sur la façon dont ils ont procédé pour identifier les déterminants, les étudiants ont le plus souvent recours à une explication positionnelle - le déterminant est avant le nom – explication qui se révèle circulaire puisque le nom est à son tour décrit comme précédé d'un déterminant. Il en résulte une difficulté à identifier les noms qui ne sont pas précédés de déterminant. En effet, dans les réponses à la question c), on note des oublis fréquents liés à l'absence de déterminant :

- dans des groupes prépositionnels : *en Mauritanie, par ordre de l'oracle, des squelettes humains de taille gigantesque* ;
- dans une locution adverbiale *il est à peine besoin de préciser* ;
- dans une locution verbale : *il est à peine besoin de préciser*.

Les explications convoquées pour rendre compte de l'absence de déterminant sont rares et relèvent tantôt d'une surgénéralisation, tantôt d'une méconnaissance de la doxa décrite et critiquée par Danièle Flament-Boistrancourt dans l'article précédent. Les étudiants signalent l'absence de déterminant devant les noms propres, affirmation qui mériterait d'être nuancée ; ils ne notent qu'exceptionnellement l'absence de déterminant dans les groupes prépositionnels et les locutions. La seule proposition d'interprétation est « l'absence de déterminant donne un sens plus général [au nom] », ce qui relève d'une confusion entre la valeur sémantique du nom et sa valeur référentielle.

Le primat de la forme sur le sens, signalé à propos des confusions entre la préposition *de* et le partitif, se retrouve dans la confusion entre l'enclise (*de + le > du*) et l'absence de déterminant. Ainsi dans ce commentaire de l'expression *le corps du géant Orion* : « il y a une élision à cause de la préposition présente juste avant le nom commun¹ ».

Au total, les étudiants sont en mesure de relever et de classer des formes, mais restent démunis lorsqu'il s'agit d'en expliquer le fonctionnement ou de repérer leur absence : il leur manque des outils conceptuels pour comprendre les réussites comme les erreurs de leurs élèves.

1. 2. L'enquête auprès des professeurs de collège et de lycée et de leurs élèves

C'est précisément sur ces questions de fonctionnement que nous avons centré le questionnaire qui a été proposé à des enseignants de collège et lycée, en formation continue ou préparant l'agrégation interne. Le nombre très limité de réponses, leur caractère peu exploitable, montre que la difficulté ressentie par les étudiants en formation est partagée par certains enseignants. Les questions étaient les suivantes :

¹ Ce qui révèle aussi un problème d'identification de la préposition.

1. En pratique du langage en classe de français ou en classe de langue
Quelles sont les principales difficultés que vos élèves rencontrent dans l'emploi des déterminants ?
2. Quelles sont les principales difficultés que vos élèves rencontrent dans la compréhension des déterminants ?
3. En étude de la langue
 - Avec quelles classes de mots les élèves confondent-ils le déterminant ?
 - Quelle sous-classe de déterminant est particulièrement difficile à identifier ?
 - Donnez un exemple d'exercice que vos élèves réussissent bien.
 - Donnez un exemple d'exercice qui pose régulièrement problème.

Les rares réponses manifestent une difficulté à interpréter la valeur des déterminants, et à hiérarchiser les niveaux d'analyse permettant de rendre compte de cette valeur : le groupe nominal, la phrase, le contexte discursif, la situation d'énonciation. Elles renseignent aussi sur des pratiques : les enseignants n'abordent les déterminants que de façon occasionnelle, quand ils traitent le groupe nominal ou la reprise anaphorique, mais sans articuler les différents niveaux d'analyse : une fois distinguées les différentes sortes de déterminants, que faire d'autre ?

Pourtant, on constate chez les élèves des difficultés concernant l'emploi et la compréhension des expressions référentielles mettant en jeu les déterminants. On en donnera des exemples en CE2, en 5^e et au lycée.

L'évaluation nationale proposée aux élèves de CE2 en 2005 demandait de compléter un texte en utilisant les déterminants qui conviennent d'un point de vue grammatical et sémantique. L'exercice, mal réussi en général, s'est révélé très discriminant socialement, l'écart entre les résultats d'élèves scolarisés ou non en zone d'éducation prioritaire étant nettement supérieur à l'écart moyen.

Voici le début de la présentation d'un film d'aventure qui se passe en Afrique : « Les mines du roi Salomon ».

Certains déterminants ont été supprimés dans le texte. Rétablissez-les en choisissant à chaque fois celui qui vous paraît le mieux convenir.

LES MINES DU ROI SALOMON

___ explorateur anglais disparaît en voulant retrouver ___ diamants d'un mystérieux royaume africain. Sa femme part à ___ recherche dans la jungle, aidée par ___ guide, chasseur de fauves. ___ expédition se heurte à un sorcier et à des bêtes féroces [...]

___ film d'aventures est d'abord ___ splendide documentaire sur l'Afrique.

D'après un texte de Jean-Luc DOUIN
Les mines du roi Salomon, *Télérama Junior* n°89

⊖ La coupe figure dans l'exercice.

L'analyse de la tâche demandée aux élèves fait apparaître plusieurs niveaux de difficulté étroitement liés entre eux. Sur le plan culturel, l'élève doit mobiliser, à la lecture de la consigne, des connaissances sur le film d'aventures et sur un genre de texte qu'il ne connaît pas nécessairement, la présentation d'un film dans un magazine, texte dans lequel le lecteur ne connaît pas à l'avance l'action ni les personnages, ces derniers étant identifiés par leurs relations entre eux et leur rôle dans l'action. Le choix d'un texte à trous oblige l'élève à faire des hypothèses sur le sens de celui-ci. Pour les vérifier, il doit faire appel aux connaissances culturelles déjà mentionnées mais aussi à des connaissances linguistiques de différents niveaux : il doit gérer à la fois :

- les marques morphologiques en observant le contexte immédiat (*diamants* → déterminant au pluriel ; erreurs rencontrées : *un/ le diamants*) ;
- les constructions syntaxiques (*partir à la recherche de quelqu'un* → *partir à sa recherche* et non *à la recherche*) ;
- le fonctionnement des déterminants permettant l'introduction et le maintien de la référence par l'anaphore (*aidée par un guide* parce que c'est un nouveau personnage et non *par le guide*) ;
- le sens et les propriétés des mots (*un documentaire* et non *une documentaire*, ce qu'aucune marque morphologique n'indique) ;
- le sens des mots et leur fonctionnement dans le texte (*expédition* : voyage entrepris par la femme de l'explorateur et son guide, personnages déjà connus → *l'expédition* et non *un/ une/ des/ les expédition*).

Un exercice identique, proposé à l'évaluation 6^e, conduit à des constats similaires. Les difficultés mises en évidence par ce type d'exercice sont à mettre en relation avec des problèmes de compréhension, liés à l'implicite de chaque champ disciplinaire. *La maîtrise de la langue au collège*³ le montre à partir de la lecture des consignes dans un manuel de géographie de 6^e :

- 1/ Décrire cet igloo.
2/ Comment expliquer qu'il puisse faire chaud à l'intérieur ? (p. 59)

Malgré la présence du déterminant démonstratif dans une consigne figurant sous une photo, ce n'est étonnamment pas cet igloo particulier qui doit être décrit, dans l'esprit du concepteur, mais cet igloo pris comme exemple prototypique de l'igloo. Dans la réponse attendue, les déterminants devront prendre une valeur générique.

L'emploi des expressions à référence générique ou spécifique reste délicat jusqu'au lycée, de même que celui de la reprise anaphorique et des nominalisations qui mettent en jeu également des déterminants. Ce qui est vrai pour la production l'est aussi pour l'interprétation.

Les erreurs des élèves de français langue première ne sont pas du même ordre que celles des apprenants de français langue étrangère, mais elles n'en laissent pas moins les enseignants démunis. Pourtant, l'introduction de la notion de déterminant, d'origine sémantique, aurait pu favoriser une approche de la construction référentielle, au service de la production et de l'interprétation. Pourquoi cela n'a-t-il pas été le cas ?

³ *La maîtrise de la langue au collège*, MEN, 1997.

2. L'introduction du terme *déterminant* et les réorganisations qu'elle a induites dans la terminologie grammaticale pour l'enseignement

2. 1. L'introduction du terme *déterminant* dans les nomenclatures scolaires

La nomenclature grammaticale de 1910 consacre la division traditionnelle des parties du discours entre le nom, l'article, et l'adjectif.

Nomenclature grammaticale de 1910
PREMIÈRES PARTIE – LES FORMES
LE NOM
Noms propres
Noms communs (simples et composés)
Singulier - pluriel
Masculin - féminin
L'ARTICLE
Article défini
Article indéfini
Article partitif
L'ADJECTIF (...)
Adjectifs qualificatifs
Adjectifs numéraux
Adjectifs possessifs
Adjectifs démonstratifs
Adjectifs interrogatifs
Adjectifs indéfinis

La seconde partie, consacrée à la syntaxe, n'assigne pas de fonction à l'article, mais propose deux fonctions pour les adjectifs et traite à part les compléments du nom.

Nomenclature grammaticale de 1910
DEUXIEME PARTIE – LA SYNTAXE
LA PROPOSITION
Termes de la proposition : sujet – verbe – attribut - complément
Emplois du nom : sujet – apposition – attribut – complément
Emplois de l'adjectif : épithète – attribut
LES COMPLÉMENTS
Presque tous les mots peuvent avoir des compléments :
il y a des compléments du nom, de l'adjectif, du verbe.

Soixante ans plus tard, le plan de rénovation de l'enseignement du français opère un changement de perspective : il ne s'agit plus d'aller des unités aux fonctions mais de rendre compte de la façon dont sont obtenues ces unités en allant, par manipulations, de la phrase aux groupes syntaxiques puis à leurs constituants.

Progression grammaticale niveau CE

1. La phrase comme unité de discours.
2. La phrase peut subir des transformations.
3. La phrase comprend des groupes.
4. Ces groupes sont en relation.
5. Le groupe-sujet peut être formé de plusieurs éléments en relation : déterminant, nom, éventuellement un ou plusieurs adjectifs. Il peut être formé d'un seul élément (...).
6. Le déterminant indique si le groupe du nom est : masculin ou féminin, singulier ou pluriel.
7. Les autres groupes seront appelés groupes ou compléments.

Le déterminant est ainsi introduit en même temps que le groupe-sujet, dans une démarche qui va de l'énoncé à ses éléments et non l'inverse, mais qui assimile fonction et groupe syntaxique (points 5 et 7). Les fonctions des différents constituants d'un groupe syntaxique ne sont pas précisées. Le déterminant, terme nouveau, est implicitement présenté comme obligatoire ; il est caractérisé par une propriété morphologique qui ne lui est pas propre puisqu'il la partage en français avec l'adjectif. Quels sont les fondements théoriques de ce changement de perspective ?

2. 2. Déterminer, déterminé, déterminant : une double origine sémantique et syntaxique

Le verbe *déterminer* et la nominalisation formée sur ce verbe, *détermination*, sont au départ des termes sémantiques employés en sémantique référentielle comme un concurrent de *définir* dont l'étymologie latine - *finis* : la frontière - est moins transparente que celle de *terminus* : la borne, la limite, le terme. C'est dans ce sens que Ferdinand Brunot substitue au couple *défini/ indéfini* le couple *détermination/ indétermination*.

BRUNOT, F. , *La pensée et la langue*, 1922, 3^e rééd 1965. Paris, Masson.

Livre V

Indétermination et détermination

Il y a **indétermination** quand on parle d'êtres ou d'objets quelconques, sans indiquer quels sont les êtres ou les objets particuliers dont on parle :

- *un soldat*,
- *des fleurs*.

Il y a **détermination** dans le cas contraire :

- *le soldat en faction à la porte du ministère de finances* ;
- *les fleurs que j'ai apportées*.

Les moyens de déterminer le nom

La détermination implicite (*je viens chercher la potion*)/ explicite (démonstratifs, possessifs, ordinaux)

Les autres déterminations : compléments les plus divers

Le signe de la détermination : article défini

La valeur de l'article

Détermination : *c'est l'œuvre du fou/ d'un fou qui... / du fou qui...*

Indétermination : *c'est une œuvre de fou*.

Vingt-cinq ans plus tard, la leçon de Brunot est reprise dans une grammaire pour les classes de lycée qui a connu de nombreuses rééditions.

CAYROU, G. & al., *Grammaire française, 4, 3, 2, 1*. Armand Colin, 1948

Chapitre III Le groupe du nom

§ 140

L'article défini introduit le nom des êtres ou des choses **bien déterminés**.

§ 145

L'article partitif introduit le nom d'une **chose partageable**, dont on ne considère qu'une **partie** plus ou moins grande, toujours **indéterminée**.

§ 147

L'article indéfini introduit le nom des êtres ou des choses **indéterminés**.

§ 367

Deux éléments du **groupe-nom** :

- Le nom étudié du point de vue de sa forme et de ses emplois.
- Les **déterminants du nom**, qui peuvent accompagner le nom, quelle que soit sa fonction.

Ces déterminants sont :

- Des mots qui **introduisent le nom**, comme l'article (défini ou indéfini), les adjectifs pronominaux⁴ (possessifs, démonstratifs, interrogatifs, indéfinis) et les adjectifs numéraux.
- Des mots qui **complètent le nom**, comme l'épithète, l'apposition et le complément du nom.

Le verbe *déterminer*, à la forme adjectivale du participe passé, est utilisé pour gloser l'opposition *défini/ indéfini, partitif* mais il est aussi employé de façon plus large, dans l'adjectif verbal substantivé *déterminant*. Il désigne alors tous les accompagnateurs du nom, qu'ils le précède ou le suivent. On note que les mots qui introduisent le nom sont définis en extension par leur appartenance à différentes classes grammaticales tandis que ceux qui complètent le nom le sont par leur fonction. Cette dissymétrie annonce la restriction ultérieure : *déterminant* sera utilisé comme terme générique pour les mots qui introduisent le nom tandis que les compléments du nom conserveront leur dénomination fonctionnelle. La redéfinition syntaxique du terme *déterminant* apparaît dans les grammaires issues du structuralisme et de la grammaire générative.

DUBOIS, J. & LAGANE, R., *La nouvelle grammaire du français*.

Paris, Larousse, 1973, rééd. 1989.

Chapitre 6 : Les classes de mots ou parties du discours

La classe des déterminants

Au lieu de *le facteur*, on peut dire *ce facteur, un facteur, notre facteur, quel facteur*, etc. :

CE facteur porte rarement des lettres.

UN facteur porte rarement des lettres.

⁴ On retrouve la terminologie de la grammaire latine, présentée par Jean-Christophe O'Brien dans son article sur l'absence d'article et la détermination dans le groupe nominal en latin.

NOTRE facteur porte rarement des lettres.
QUEL facteur porte rarement des lettres ?

Les mots *le, ce, un, notre, quel*, etc. appartiennent à une même classe, appelée classe des déterminants, qui sert à constituer le groupe du nom.

Chapitre 11 : Les déterminants

Le déterminant est un des éléments constitutifs du groupe du nom ; sa présence est normale, en particulier quand le groupe du nom a la fonction sujet. **Livre est sur table* n'est pas une phrase française ; il faut que le nom soit **précédé** d'un déterminant.

Des mots comme *le, un, ce, mon, la, une*, etc., appartiennent à la classe des déterminants. Ils fournissent des indications sur la manière dont on se représente l'objet ou l'être désignés par le nom : ces objets ou ces êtres sont présentés comme **connus avec précision**, ou **désignés** (*le, ce*), ou **indéterminés** (*un*) ; ils sont rapportés à quelqu'un ou quelque chose (*mon, ton, son*) ; ils sont l'objet d'une question (*quel*), etc.

Avec la mise en évidence de la classe distributionnelle des déterminants, deux sortes de faits linguistiques sont amalgamés :

- l'introduction d'un nom dans le discours, qui, dans une langue comme le français, appelle dans certaines positions syntaxiques un déterminant, c'est-à-dire ce que Charles Bally (1932) a appelé l'actualisation ;
- la détermination prise au sens sémantique qui était le sien chez Brunot, mais limitée au contexte gauche du nom.

Dans les usages scolaires, le terme *déterminant* s'implante bien, avec une définition tautologique - ce qui détermine le nom - définition qui occulte le rôle des autres constituants du groupe nominal étendu, réunis sous le terme d'*expansion du nom*. En revanche, le *complément de détermination* est perçu comme redondant par rapport à *épithète* et *complément du nom* et n'est pas adopté, alors qu'il figure aussi dans la nomenclature de 1975 et la terminologie de 1997.

NOMENCLATURE DE 1975

LES MOTS DANS LE DISCOURS

3. Les déterminants

Au nom s'associe normalement un déterminant.

LES FONCTIONS DANS LE DISCOURS

7. La fonction de complément de détermination

La maison du voisin.

Compartiment pour fumeurs.

Une tasse à thé.

Sain d'esprit.

L'amour des parents.

Mots ou groupes de mots pouvant être complétés par un complément de détermination :

Les gens de la ville et ceux de la campagne.

*Une voix agréable à entendre.
Trop de hâte.*

Dans la nomenclature de 1975, les compléments de détermination regroupent les compléments de la nomenclature de 1910, à l'exclusion de ceux du verbe. Ce regroupement est hétérogène : en rapprochant du complément du nom ceux de l'adjectif et de l'adverbe, on obscurcit la valeur sémantique du terme *détermination*.

TERMINOLOGIE DE 1997

Les fonctions dans le groupe nominal

- Actualisation : les déterminants ; cf. infra.
- Épithète : *Un soleil noir. Un roman fleuve. Une fille bien, Un tailleur très sport. Un véhicule qui roulait à vive allure. Un véhicule roulant à vive allure.*
- Complément du nom : *Le chat des voisins ; la course contre la monte ; la maison dans la prairie ; la crainte de son départ, la crainte qu'il parte.*
- Complément de détermination, déterminatif : adjectif, complément du nom, proposition subordonnée relative déterminative, proposition subordonnée conjonctive complément du nom.

Les fonctions dans le groupe adjectival

- complément de l'adjectif
- complément du comparatif/ du superlatif

Bien que l'emploi du terme *complément de détermination* soit restreint à la complémentation du nom (à l'exclusion de celle de l'adjectif et de l'adverbe) dans la terminologie de 1997, la liste hétéroclite qui le définit en extension, mêlant classes de mots, constructions syntaxiques et fonctions, ne rend pas le concept opératoire. Ainsi, *complément de détermination* ne s'implante pas, on lui préfère *expansion du nom*, dont la définition en extension est tout aussi hétérogène. Ce choix terminologique occulte la solidarité sémantique entre les éléments à gauche et à droite du nom. À l'opposition sémantique binaire qui prévalait dans la grammaire de G. Cayrou – *nom/ déterminants du nom*³, s'est substituée une opposition syntaxique ternaire : *déterminant* (à gauche du nom)/ *nom/ expansion du nom* (à droite du nom); *déterminant* s'est presque désémantisé et *expansion* est doté d'un contenu sémantique très vague : apporter des précisions. Mais ce changement a des répercussions sur l'apprentissage de langues que les programmes de 1996 signalent sans apporter de solution.

CONSTAT DE DIFFICULTÉS POUR L'APPRENTISSAGE DES LANGUES

Annexe 3 au programme de français, 6^e, 1996
Fiches de terminologie grammaticales communes
aux groupes de français-langues anciennes et de langues vivantes

³ et que reprend Wilmet, 2003.

La notion de détermination, l'emploi de déterminatif, déterminant*

En français, le terme **déterminant** est utilisé pour désigner la classe de mots se plaçant à gauche du nom et qui forme avec lui le groupe nominal minimal : articles, adjectifs possessifs, démonstratifs, indéfinis, numéraux.

Ex : *le* chat, mon chat, *quelques* chats, *deux* chats.

C'est le mot **déterminatif** qui est utilisé en allemand pour désigner la même classe de mots, ces mots ayant pour fonction de définir ou d'identifier le nom.

Le mot **déterminant** est utilisé en allemand pour désigner la fonction de détermination. Il peut y avoir des déterminants du verbe comme du nom. Le terme de déterminant ne désigne pas une catégorie de mots.

Ex : Kartoffeln essen ; *die* Taschenlampe.

La terminologie pour l'apprentissage de l'allemand distingue la fonction sémantique de détermination et les classes de mots susceptibles de l'assumer. Par analogie avec le couple *comparaison/ comparatif*, elle établit une distinction entre *déterminant* et *déterminatif*. Ainsi énoncé, le constat figurant dans les programmes conduit à poser une équivalence entre *déterminant* en français et *déterminatif* en allemand ; il ne conduit nullement les élèves et leurs enseignants à réfléchir sur la fonction de détermination dans les deux langues ni à comparer l'ordre déterminant/ déterminé en allemand et en français.

Au total, deux nouveaux termes ont été introduits dans la nomenclature grammaticale française *déterminant* et *expansion du nom*. S'ils permettent de décrire en surface le groupe nominal, ils ne disent rien de son fonctionnement sémantico-référentiel et ne constituent pas une aide, mais sont plutôt un frein à l'acquisition d'autres langues et à l'apprentissage réflexif du français langue première. Peut-on sortir de cette impasse ?

3. Conséquences pour l'enseignement des langues et recherche d'alternatives

Tel que le terme s'est implanté dans l'usage scolaire, avec des définitions tautologiques de l'école primaire au lycée – *le déterminant détermine* – et des règles de réécriture mécaniques GN = Dét + N, il devient difficile de concevoir l'introduction dans le discours d'un nom sans déterminant. Or, pour comprendre le système linguistique d'autres langues, il est indispensable de séparer les deux opérations que l'emploi du terme en français amalgame : l'introduction d'un nom dans le discours et la détermination de son référent. C'est ce par quoi il nous a semblé souhaitable de commencer dans le cadre d'un glossaire pour l'apprentissage des langues.

3. 1. Introduction dans le discours d'un nom sans déterminant

Dans les grammaires scolaires du français, l'emploi des déterminants n'est jamais mis en relation avec la prédication. Or, dans une approche contrastive, cette étape est apparue comme un préalable. C'est donc ce par quoi nous avons souhaité commencer dans l'entrée *déterminant* du Glossaire⁷ :

* On notera l'absence d'italique pour les termes en emploi autonymique.

⁷ Pour consulter la totalité de l'article, aller à l'adresse suivante :

<http://www.modyco.fr/?groupesrecherche:glossaire>.

Éléments pour la didactique

Est-il obligatoire d'employer un déterminant pour actualiser un nom dans un discours c'est-à-dire pour passer de son emploi en mention, comme dans une entrée de dictionnaire, à son emploi dans un énoncé ?

Cela semble une évidence en français, vu la description que donnent les grammaires scolaires du groupe nominal. Cela l'est moins dans d'autres langues enseignées à l'école comme l'anglais ou l'allemand, le russe et le latin. Il faut y regarder de plus près.

1. Les conditions d'apparition du déterminant

En français, la présence ou l'absence d'un déterminant accompagnant le nom est une contrainte syntaxique liée à la prédication. Les énoncés qui n'ont pas une construction thème/ rhème ne sont pas concernés : l'étiquette sur un produit (*eau minérale*), le panneau indicateur (*piscine couverte*), la plupart des titres (*Ballade des dames du temps jadis*). Dans ces cas, le groupe nominal comporte un nom et éventuellement une expansion du nom. En français, quand la relation prédicative s'établit grâce à un verbe conjugué, l'emploi du déterminant s'impose dans les fonctions syntaxiques majeures. Pour qu'une phrase soit grammaticale, il faut que le nom sujet soit précédé d'un déterminant, s'il s'agit d'un nom commun. Le sujet correspondant au thème dans la phrase canonique, cette exigence peut se reformuler comme la nécessité que le point de départ de l'énoncé soit déterminé. Selon les langues, cette exigence concerne tout ou partie des noms en position thématique. En français, seuls les noms propres de personne, de villes et les noms employés de façon autonymique (« *chat* » est un nom) ne sont pas précédés de déterminant.

3.2. La relation entre le choix du déterminant et les propriétés sémantiques des noms : pour une meilleure articulation lexicale/ syntaxe

Dans les manuels de français, le chapitre sur le déterminant ne comporte pas de renvoi à celui sur le nom, qui s'en tient généralement à l'opposition *nom commun/ nom propre* et aux catégories du genre et du nombre.

Sur le plan sémantique, si l'opposition dénombrable/ indénombrable (généralement dénommée *comptable/ non comptable*) est faite à propos du partitif, elle reste assez approximative, et mal articulée avec l'opposition concret/ abstrait, plus discutable encore. Or, la distinction dénombrable/ indénombrable est indispensable pour l'apprentissage de langues comme l'anglais et l'allemand. C'est pourquoi nous l'avons introduite, la préférant aux termes *comptable/ non comptable*, trop polysémiques.

En anglais et en allemand, les noms qui sont **à la fois** :

DÉNOMBRABLES

et au **SINGULIER**

doivent être actualisés en discours par un déterminant ou un génitif antéposé :

angl. the / my / this / Peter's house.

all. das / mein / dieses / Peters Haus.

Cependant le déterminant n'apparaît pas devant les noms dont le référent est non comptable (*angl. freedom, all. Freiheit* : la liberté, *angl. bread and butter* : le/ du pain et le/ du beurre), les noms au pluriel (*angl. Houses* : les/ des maisons / *all. Häuser* : des maisons). En revanche, si le

nom est caractérisé, le déterminant défini apparaît : *angl. the freedom I'm speaking of; the butter he made.*

Une distinction plus linguistique que l'opposition concret/ abstrait, est aussi éclairante pour l'étude du lexique en français : par exemple, seuls les noms dont la délimitation du référent est purement qualitative, ceux dont Antoine Culioli précise qu'ils appartiennent à la catégorie du « compact », se prêtent à des rapports d'antonymie en français, ce que les grammaires scolaires ne signalent jamais. Ex. *espoir / désespoir*.

Par ailleurs, le rôle des déterminants dans le traitement de la polysémie est rarement évoqué dans les grammaires scolaires : *faire du cinéma/ aimer le cinéma/ construire un cinéma*. Une réflexion sur les noms qui mettrait en relation les propriétés sémantiques de ces derniers et le rôle des déterminants dans la restitution du réel dans différentes langues serait une clé de la conceptualisation des différents systèmes linguistiques.

3. 3. La différence entre détermination au sens de Brunot (identification) et caractérisation : pour une meilleure articulation syntaxe/ sémantique

La grammaire scolaire française, surtout soucieuse de distinguer les fonctions de l'adjectif de celles du nom, occulte des régularités en dissociant le contexte gauche et droite du nom. Or, pour comprendre les valeurs que prend la détermination, il est nécessaire de mettre en relation de choix du déterminant et celui de l'expansion du nom.

	détermination qualitative (ou caractérisation)	détermination référentielle (ou identification)
les relatives	relative qualificative (ou explicative) • Arrive un homme, <u>qui devait avoir trente ans</u> ,	relative déterminative • la troisième porte <u>qui est à votre droite</u>
les adjectifs	adjectif qualificatif • un ciel <u>bleu</u> , • un passeport <u>périmé</u>	adjectif désignatif • la carte <u>bleue</u> , • ce passeport <u>français</u>
les groupes prépositionnels	complément qualificatif • une robe <u>de fée</u> <i>magnifique</i>	complément désignatif • la robe <u>de la fée</u> <i>de Mélusine</i>

Cette opposition se traduit par un emploi spécifique des déterminants, des formes d'interrogation et de reprise (ou anaphore) que l'on peut observer dans différentes langues.

	détermination qualitative (ou caractérisation)	détermination référentielle (ou identification)
L'emploi des déterminants	<ul style="list-style-type: none"> • <i>un vélo de femme/ le vélo de femme</i> (et non d'homme) <i>angl.</i> A [lady's bicycle]/ the [lady's bicycle] • <i>un journal récent</i> <i>all. ein Fleischermesser</i> (und nicht ein Barbiermesser) 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>le vélo d'une femme/ le vélo de la femme</i> (et non celui de quelqu'un d'autre) <i>angl.</i> [A lady's] bicycle/ [the lady's] bicycle <i>angl. today's newspaper</i> • <i>Le journal d'aujourd'hui</i> <i>all. das Messer des Fleischers</i> (und nicht das Messer jemand anders)
L'interrogation	<ul style="list-style-type: none"> <i>angl. What knife ?</i> <i>all. Was für ein Messer ?</i> • Quel est ce couteau ? (attribut) 	<ul style="list-style-type: none"> <i>angl. Which knife ?</i> <i>all. Welches Messer ?</i> • <i>Quel couteau ?</i> (épithète)
La reprise anaphorique	<ul style="list-style-type: none"> <i>angl. Such a knife</i> <i>all. Ein solches Messer</i> • <i>Un tel couteau</i> 	<ul style="list-style-type: none"> <i>angl. This one</i> <i>all. Es</i> • <i>Ce couteau</i>

Pour que le terme *déterminant* devienne opératoire, c'est-à-dire pour qu'il favorise l'activité métalinguistique et par là même l'apprentissage des L2 et la maîtrise de la L1, il doit donc être mis en relation avec les autres constituants du groupe nominal : le nom et ses propriétés sémantiques, les adjectifs, groupes prépositionnels ou propositions. Si la notion syntaxique de groupe nominal permet de poser le cadre dans lequel s'effectue la construction référentielle, sans une approche sémantique des relations au sein du groupe nominal et une prise en compte de la prédication, l'emploi et l'interprétation des déterminants reste une difficulté pour l'apprentissage des langues.

Bibliographie

BALLY, Ch. (1932). *Linguistique générale et linguistique française*. Paris : Leroux.

BRIU, J.-J. (1979). « Déterminants, noms et catégories nominales ». *Cahiers d'Allemand* n° 15 et 16, Didier-Érudition.

BRUNOT, F. (1922, 3^e rééd 1965). *La pensée et la langue*. Paris : Masson.

DUBOIS, J. & **LAGANE**, R. (1973, rééd. 1989). *La nouvelle grammaire du français*. Paris : Larousse,

CHAROLLES, M. (2002). *La référence et les expressions référentielles en français*. Paris : Ophrys.

RIEGEL, M., **PELLAT**, J.-C. & **RIOUL**, R. (2004, 1^{ère} éd. 1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.

CONFAIS, J.-P. (1985). « Article zéro ou absence d'article ». *Nouveaux Cahiers d'Allemand*, n° 3 et 4, Nancy II.

CORBLIN, F. (1987). *Indéfini, défini et démonstratif, constructions linguistiques de la référence*. Genève-Paris : Droz.

- ELALOUF**, M.-L. (1988) : « La détermination dans les grammaires scolaires », in *De la grammaire scientifique à la grammaire scolaire*, publication du groupe Grammaire scientifique du français. Université Paris 7 (collection ERA 642, UA 04 1028), pp.77-92.
- FLAUX**, N., **VAN DE VELDE**, D. & **MULDER**, W. de (1997). *Entre général et particulier : les déterminants*. Arras : Artois Presses Université.
- MILNER**, J.-C. (1978). *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations*. Paris : Seuil.
- MULLER**, F. (1998). « L'actualisation en allemand ». *Revue de pragmatique et de sémantique* n°4, pp. 67-84.
- WILMET**, M. (2003). *Grammaire critique du français*. Bruxelles : Duculot, 3^{éd.}